



Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente (CALITOM) (Siren : 251602660)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Mornac
Arrondissement	Angoulême
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/12/1997
Date d'effet	01/12/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Michel COQ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Zone d'emploi de La Braconne
Numéro et libellé dans la voie	19, route du lac des saules
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16600 MORNAC
Téléphone	05 45 65 82 50
Fax	05 45 65 82 55
Courriel	contact@calitom.com
Site internet	www.calitom.ntconseil.com

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	365 697
Densité moyenne	63,51

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 9 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
16	CA du Grand Angoulême (200071827)	CA
16	CA du Grand Cognac (200070514)	CA
16	CC Coeur de Charente (200072023)	CC
16	CC de Charente Limousine (200072049)	CC
16	CC des 4B Sud Charente (200029734)	CC
16	CC du Rouillacais (241600303)	CC
16	CC La Rochefoucauld - Porte du Périgord (200068914)	CC
16	CC Lavalette Tude Dronne (200070282)	CC
16	CC Val de Charente (200043016)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Le syndicat mixte a pour objet la gestion des déchets ménagers et assimilés visés aux articles L. 2224-13 et L. 2224-14 du code général des collectivités territoriales, ainsi que le traitement des déchets industriels banals (D.I.B). 2.2 - À titre de compétences facultatives, pour ceux de ses membres qui le décideront : Le syndicat peut assurer, en lieu et place des collectivités qui en feront la demande, par délibération de leur assemblée délibérante, la compétence « collecte », c'est-à-dire le ramassage des déchets, y compris leur tri et stockage préliminaires, en vue de leur transport vers une installation de traitement de déchets. Cette compétence recouvre : - la collecte traditionnelle des ordures ménagères et déchets assimilés au porte à porte ou par apport volontaire à des bacs de regroupement ; - les collectes sélectives des déchets ménagers et assimilés (apport volontaire et/ou porte à porte) ; - la gestion et l'exploitation des déchetteries (hors traitement des déchets pour lesquels Calitom dispose d'un exutoire qui relève de la compétence obligatoire « traitement »). Il peut également assurer pour les collectivités qui en feront la demande, par délibération de leur assemblée</i> A la carte : La compétence a été conservée par : Cognac, CA du Grand Angoulême, CDC DU ROUILLACAIS, SMCT DES ORDURES MENAGERES de CHAMPNIERS
- Autres actions environnementales <i>Il peut également assurer, pour les collectivités qui en feront la demande par délibération de leur assemblée délibérante, le traitement des déchets industriels banals (D.I.B), des entreprises et organismes situés sur leurs territoires</i> A la carte : La compétence a été conservée par : Mesnac, CC pays Villefagnan Ruffec Trois Vallées, Cognac, CA du Grand Cognac, CC Coeur de Charente, CDC DU ROUILLACAIS, Louzac-Saint-André, CA du Grand Angoulême
Autres - Autres <i>Il peut également assurer pour les collectivités qui en feront la demande, par délibération de leur assemblée délibérante : - le traitement des déchets industriels banals (D.I.B), des entreprises et organismes situés sur leurs territoires.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)